

REGLEMENT REGIONAL EQUIPE Jeunesses et Aînées SAISON 2017 / 2018

Le concours se fera sur 4 agrès (sol, saut, barres, poutre) plus le mouvement d'ensemble qui sera réalisé par équipe engagée.

Concours par équipes de 3 à 12 gyms suivant les catégories

On peut engager plusieurs équipes (2 équipes maximum par catégorie).

Un sur classement est possible en aînées pour 2 jeunesses en catégorie fédérale, F1, F2, F3 et 1 seule jeunesse en catégorie Promo Régionale (*jeunesses dernière année*).

Les gymnastes exécutent les degrés de leur choix en ayant la possibilité de changer de degré en changeant d'appareil mais en respectant les **maxima et minima** de chaque catégorie et à chaque agrès. **RAPPEL : il n'y a pas de minima imposé au niveau Promo Régional** (*les 1^{er} et 2^{ème} degré peuvent participer*).

5 CATEGORIES :

- ♦ **FEDERAL**
- ♦ **FEDERAL 1**
- ♦ **FEDERAL 2**
- ♦ **FEDERAL 3**
- ♦ **Promo Régionale**

Tableau des REPARTITIONS : Idem répartition Fédérale

Les tableaux fixent les **REPARTITIONS MAXIMUM et MINIMUM** à respecter par agrès, (voir programme fédéral),

Rappel : **il n y a pas de répartition minimum imposée en Promo Régionale**

JEUNESSES	Minimum imposé par degré		Maximum autorisé par degré		
	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
Fédéral (8 à 12 gyms)	-	6		6	12
Fédéral 1 (8 à 12 gyms)	-	3	2	9	5
Fédéral 2 (8 à 12 gyms)	-	1	4	8	2
Fédéral 3 (8 à 12 gyms)	4	-	8	5	
Promo Régionale 4 à 8 gyms			6	2 (a)	

(a) 1 ou 2 gyms peuvent présenter un 4^{ème} degré mais la note sera ramenée sur la valeur du 3^{ème} degré

AINEES	Minimum imposé par degré		Maximum autorisé par degré			
	5 ^{ème} degré	6 ^{ème} degré	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
Fédéral (8 à 12 gyms)	-	6		2	6	12
Fédéral 1 (8 à 12 gyms)	-	3		3	7	5
Fédéral 2 (8 à 12 gyms)	-	1	2	4	6	2
Fédéral 3 (8 à 12 gyms)	4	-	3	6	5	
Promo Régionale 3 à 8 gyms				6	2 (b)	

(b) 1 ou 2 gyms peuvent présenter un 5^{ème} degré mais la note sera ramenée sur la valeur du 4^{ème} degré

LES RECOMPENSES :

- ♦ Le classement sera déterminé en prenant en compte :
 - Pour les catégories F, F1, F2 et F3 : les 8 meilleures notes de chaque agrès plus la note du mouvement d'ensemble coefficient 2 dans toutes les catégories.
 - Pour les équipes Promo régionales : les 3 (en Aînées) ou 4 (en Jeunesses) meilleures notes de chaque agrès plus la note du mouvement d'ensemble coefficient 1.
- ♦ Une coupe aux équipes sur le podium de chaque catégorie (*club organisateur*).
- ♦ 1 médaille aux gyms composant les équipes du podium (*Comité régional : achat par le club organisateur*).
- ♦ **2 coupes** (tournantes) de la « **Ligue** » seront remises en jeu pour une année
 - **Jeunesses** Meilleur mouvement d'ensemble (sur coef. 1)
 - **Aînées** Meilleur mouvement d'ensemble (sur coef. 1)

Droit d'engagement et consignes:

- ♦ **3 € par gym.** Le comité régional reverse **1.50 €** par gym au club organisateur qui doit prendre en charge les juges.
- ♦ Les feuilles d'engagement vous parviendront par Nicole BAZAUD.
 - Elles seront à envoyer à Bernard GOUGES (préparation horaires) et Anne Marie DENIZOT (préparation secrétariat) accompagnées des droits d'engagement et au club organisateur.
- ♦ Chaque club doit présenter :
 - En AINEES : **1 juge** par équipe engagée (Niveau requis J6 Mini pour les équipes F, F1, et aussi pour les équipes F2 si elles possèdent des 6^{ème} degré)
 - En JEUNESSES : **2 juges** par équipe engagée (sauf Promo Régionale : **1 juge**) et **1 juge** supplémentaire à partir de la 3^{ème} équipe "Jeunesses" engagée
- Les propositions de juges sont à faire à Isabelle THOMAS, Olivier DESVIGNES ou Philippe GELIN en même temps que les engagements
(**Pas d'engagement accepté si le nombre ou le niveau des juges ne correspondent pas à ce qui est demandé**)
- ♦ Le contrôle des licences aura lieu sur le plateau à l'appel des gymnastes.
- ♦ Isabelle THOMAS, Olivier DESVIGNES ou Virginie MILLET sont président du jury, Bernard GOUGES est chef de plateau et Anne-Marie DENIZOT est responsable du secrétariat.
- ♦ Le secrétariat sera assuré par le secrétariat régional + 1 ou 2 personnes du club organisateur.

RAPPEL : pour pouvoir participer aux Compétitions Fédérales en sections, il faut OBLIGATOIREMENT PARTICIPER à la Compétition Régionale et s'y inscrire au minimum dans la même catégorie